

Arrivée de la ligne 15 du Grand Paris Express

## **Vous habitez dans la ZAC BLUM, Vous êtes concerné !**

Le Conseil municipal du 3 octobre a voté un projet de ZAC (la ZAC Blum) dont l'objectif officiel est de « restructurer » et « densifier » le quartier autour de la gare qui sera créée place Léon Blum sur la future ligne 15 du Grand Paris Express.

Cette ZAC s'étend de la rue Salengro (coté N° pairs) à la rue de la Gare, en passant par les rues du GI Eboué, Garibaldi, J.-J. Rousseau (coté N° impairs) d'une part, de la rue Salengro (N° pairs) à la rue Paul Bert, en passant par l'avenue V. Cresson (cotés N° pairs), la place Blum, l'avenue de Verdun. Elle inclue également tous les N° impairs de l'avenue de Verdun jusqu'au chemin des Montquartier, soit une superficie totale de 20 hectares (voir plan ci après)

La conseillère municipale Front de Gauche, Lysiane Alezard, s'est inquiétée de savoir ce que vont devenir les habitants pendant les années de chantier, s'il y aurait des expropriations, quelles seront les évolutions pour les logements sociaux existants (Blum, Briand, Verdun) et le niveau des loyers, combien de logements seraient détruits, combien construits, s'il y aurait de la place pour des espaces verts et des lieux de vie citoyenne, et aussi sur le type de concertation avec les habitants du quartier. Que va devenir le quartier pavillonnaire autour de la rue des Travailleurs ?

Le maire s'est voulu rassurant. Pourtant ce qui est écrit dans les délibérations votées au conseil municipal n'est pas sans nous interroger.

Jugez plutôt :

**Délibération 18** : « *le parc immobilier ne répond plus aux exigences environnementales et architecturales* », « *le bâti paraît dégradé et obsolète* », « *la hauteur des bâtiments, de 6 mètres à 24 mètres renforce l'hétérogénéité du secteur* » « *les locaux d'activités ne répondent plus aux normes énergétiques et aux enjeux de compétitivité* », « *l'objectif est de densifier* » .....etc

**Délibération 19** : « *instaurer le droit de préemption renforcé* » c'est-à-dire « *procéder à toute acquisition d'immeubles* », « *agir par droit d'expropriation* », « *y compris d'immeubles de moins de 10 ans* »....etc

(Ces délibérations sont à votre disposition lors des permanences dans nos locaux, voir ci-dessus))

Les conséquences de ce projet risquent d'être lourdes pour nombre d'habitants de cette zone.

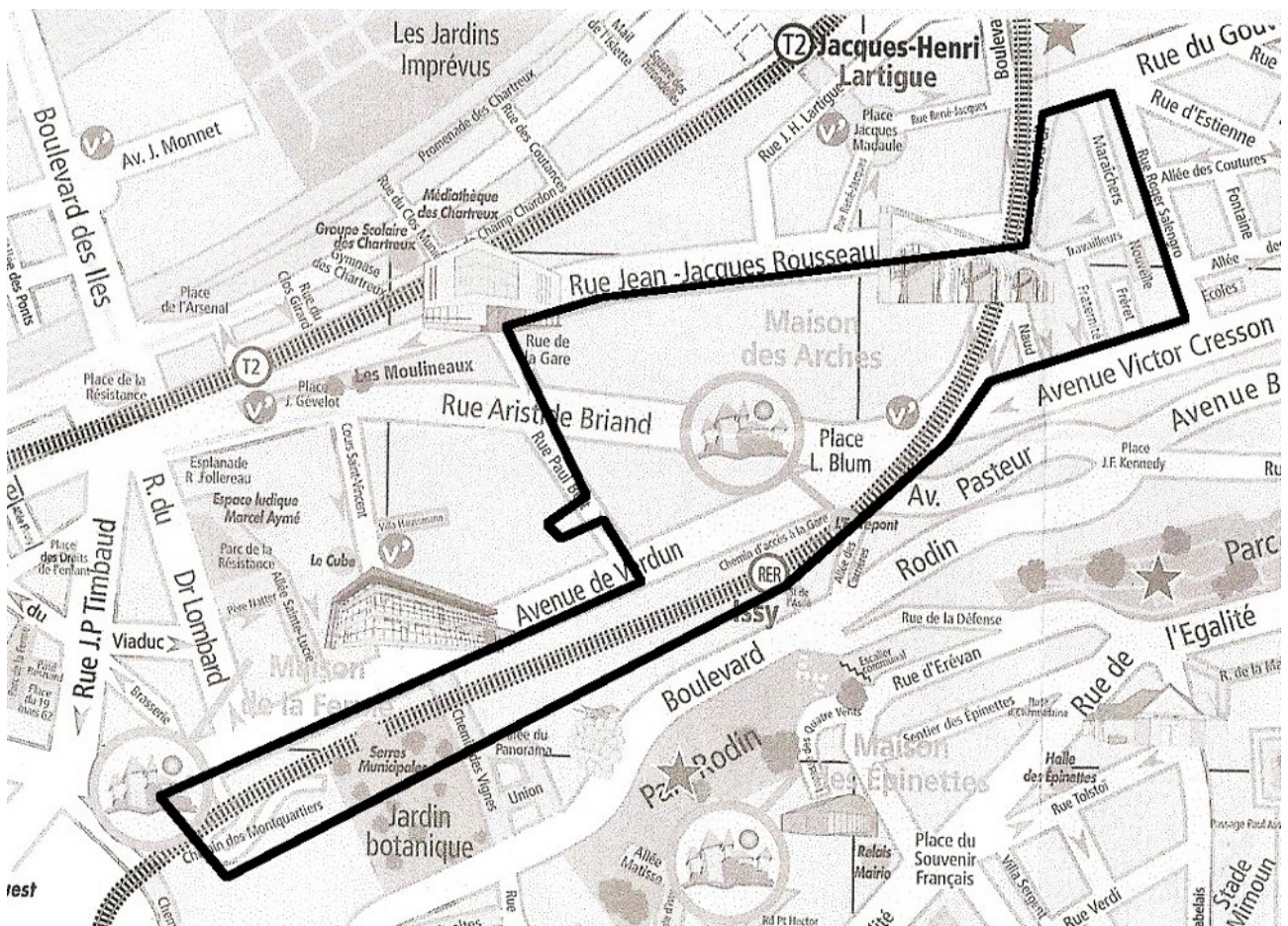
Le maire s'est engagé à organiser une réunion publique sur la ZAC Blum et également une enquête publique comme l'exige le processus de Zone d'Aménagement Concertée (les dates ne sont pas encore fixées).

En attendant, nous proposons un très large débat citoyen ouvert à tous les habitants de cette zone pour définir, ensemble, l'avenir de notre quartier.

Lysiane Alezard et les militants du Front de Gauche sont dès maintenant à votre disposition.

Octobre 2013

## Périmètre de la ZAC



Front de Gauche 90 bis avenue Victor Cresson 92130 Issy-les-Moulineaux  
01 46 45 28 80 Permanence tous les vendredis de 17h30 à 19h